



## **Israël Palestine : mobilisation la plus large possible pour la paix, la protection des populations civiles et un cessez le feu immédiat !**

Les organisations syndicales adressent tout leur soutien aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes à leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elles travaillent. Elles condamnent tous les crimes de guerre commis, d'où qu'ils viennent. Le 7 octobre, les attaques criminelles contre la population israélienne ont causé la mort de plus de 1400 personnes, principalement des civils et la détention de plus de 240 otages.

A Gaza, véritable prison à ciel ouvert, ce sont plus de deux millions de personnes qui subissent des bombardements massifs et fuient sans issue viable leurs maisons détruites. Le blocus, en vigueur depuis 2007, va aujourd'hui jusqu'à la privation d'eau, de vivres, de médicaments, de carburant et d'électricité y compris dans les hôpitaux. Le siège total de Gaza imposé depuis plusieurs jours n'est pas une riposte proportionnée contre le Hamas mais une punition collective contre la population civile de ce territoire. Elle a déjà fait plusieurs milliers de victimes dans la population civile : À ce jour, 8 000 Palestiniens ont été tués (dont 3 400 enfants) sans compter ceux qui sont ensevelis sous les décombres.

L'arrêt des bombardements et l'établissement des conditions assurant à la population de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux – soins, eau, électricité, alimentation, logement – est la seule urgence.

Les bombardements doivent cesser ! La levée du blocus de la bande de Gaza doit s'imposer immédiatement !

Parce que toutes les vies comptent, parce qu'elles condamnent les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis, nos organisations demandent à la communauté internationale, à l'ONU, au Conseil de l'Europe, à l'Union européenne et à la France de tout mettre en œuvre pour faire appliquer le droit humanitaire international.

Pour cela, nos organisations signataires exigent :

- Le cessez le feu immédiat avec l'arrêt des bombardements et du déplacement forcé des populations.
- La levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite.
- La libération immédiate de tous les otages.
- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- La mise en place en urgence de façon durable et suffisante d'un corridor humanitaire permettant d'acheminer les produits de première nécessité et les médicaments.

La France porte également une part de responsabilité dans ce conflit en soutenant de façon « inconditionnelle » le gouvernement d'extrême-droite israélien. Les autorités françaises, par la voix de son ministère des affaires étrangères à encore exprimé, hier, son refus d'un appel immédiat à cesser le feu.

Notons que notre gouvernement, est le seul en Europe, à restreindre le droit à manifester, le droit d'exprimer une solidarité aux peuples du monde entier frappés par la guerre. Cela doit cesser !

Tout doit être mis en œuvre pour obtenir un cessez -le-feu immédiat et le retour à la table des négociations pour imposer une solution politique dans le droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nos organisations appellent à une paix juste et durable, à l'application du droit international et des résolutions de l'ONU.

**Elles appellent toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans l'exigence d'une paix immédiate à rejoindre la :**

**Manifestation  
Samedi 4 novembre à 15h  
Place de la République à Paris**